



Jacques VALAX

Député du Tarn Vice-Président du Conseil Général

Albi/Almayrac/Amarens/Ambialet/ Andouque/Arthès/Assac/Bellegarde/ Blaye les Mines/Bournazel/Cadix/ Cagnac les Mines/Cambon/Carmaux/ Castelnau de Lévis/Combefa/Cordes/ Courris/Crespin//Crespinet/Cunac/ Donnazac/Faussergues/Fraissines/ Frausseilles/Itzac/Jouqueviel/ Labarthe Bleys/Labastide-Gabausse/ Lacapelle Pinet/LacapelleSégalar/ Lapparouquial/Le Dourn/Le Fraysse/ Le Garric/Le Riols/Le Ségur/ Ledas Penthies/Les Cabannes/Lescure/ Livers Cazelles/Loubers/Mailhoc/ Marnaves/Marsal/Milhars/Milhavet/ Mirandol Bourgnounac/Monestiés/ Montauriol/Montirat/Montrosier/ Moulares/Mouzieys-Panens/ Mouzieys-Teulet/Noailles/Padiès/ Pampelonne/Penne/Rosières/ Roussayrolles/St-Christophe/ St-Grégoire/St-Jean-de-Marcel/ Sainte-Croix/Salles/Saussenac/Sérénac/ Souel/St-Benoît-de-Carmaux/St-Cirgue/ St-Juery/St-Julien-Gaulène/ St-Marcel-Campes/St-Martin-Laguépie/ St-Michel-de-Vax/St-Michel-Labadie/ Ste Gemme/Taix/Tanus/Tonnac/ Tréban/Trébas/Trévien/Valdériès/ Valence/Vaour/Villefranche/ Villeneuve-sur-Vère/Vindrac/Virac

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MONSIEUR CLAUDE BERNET PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC REGUS 8 ESPLANADE CAFFARELLI – IMMEUBLE ATRIA 31000 TOULOUSE

Albi, le 21 Septembre 2007

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention par un courrier en date du 4 septembre 2007 sur le débat public relatif au projet de contournement autoroutier de l'agglomération toulousaine.

Ce projet doit permettre d'écarter l'essentiel du trafic de transit du périphérique toulousain et faciliter les échanges au sein de cette aire urbaine.

Les options « Est seul » ou « Est plus Sud » permettraient de concourir de façon importante au désenclavement du Tarn qui connait encore des retards importants dans le domaine des infrastructures routières.

Elles seraient très favorables au département du Tarn et à ses agglomérations du Tarn, Albi, Castres-Mazamet mais aussi aux aires urbaines de Montauban et Carcassonne.

Ce contournement par l'Est génèrerait des effets structurants significatifs. En effet, le Tarn est doté d'équipements stratégiques tels que l'Université Champollion, l'Ecole des Mines Albi-Carmaux, la Technopole Castres-Mazamet, le Centre de Recherches et les Laboratoires Pierre Fabre.

Ce potentiel de développement futur s'appuie sur un certain nombre de projets structurants déjà programmés ou envisagés : zone de développement des Portes du Tarn, liaisons autoroutières Toulouse-Albi-Lyon et Toulouse-Castres-Mazamet.

Ce contournement Est constituerait également un formidable outil de développement et d'aménagement au service d'un projet de territoire en apportant une amélioration notable de l'accessibilité aux villes du Tarn.

Je tiens également à vous préciser que notre département est associé aux 2 pôles de compétitivité labellisé « cancer-bio-santé » et « aéronautique Espace et Système Embarqué ». Il dispose de 5 pôles d'activités dont le grand Carmausin, Albipôle-Innoprod et la Technopole Castres-Mazamet. Les options passant à l'Est permettraient donc d'améliorer leur accessibilité et de renforcer leur développement économique.

Les 2 options « Est » favoriseraient également la création d'un lien entre le contournement de Toulouse et l'autoroute A 68 qui draine le quart nord-est de la région Midi-Pyrénées (Aveyron, Tarn et sud du Lot). Elle offrirait aussi la possibilité de raccorder ce nouvel équipement à la RN 126 qui doit faire l'objet d'aménagements importants dans le cadre du Plan de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI) ou dans le cadre d'une concession autoroutière

Il faut noter également que les options « Est » seraient faciles à mettre en œuvre, ces tracés se situent en zone rurale à une distance raisonnable de TOULOUSE et permettraient d'utiliser une partie de l'autoroute A 68 et du barreau autoroutier existant entre l'A 68 et Verfeil.

Ce contournement pourrait également jouer un rôle d'incitateur dans la découverte du patrimoine architectural de villes telles que Castres et Albi en valorisant les territoires traversés pour les personnes en transit (découverte des paysages et incitation au tourisme).

En définitive, les options « Est » participeraient au désenclavement du Tarn et générerait une amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de notre territoire. L'image du Tarn s'appuie sur son économie, mais aussi son patrimoine naturel et culturel et plus globalement sur la qualité de vie, des atouts qu'un grand contournement autoroutier par l'Est de Toulouse pourrait contribuer à valoriser.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

